

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 AVRIL 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Quinze, le **21 AVRIL 2015 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
22 Avril 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoit, Maire.

2^{ème} séance 2015.

Présents : M. PIERRAT Benoit, Maire, Mme MICHEL Irène, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, Mme ANDRE Sophie, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Admission en non-valeur.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N° 36/2015

M. SALÉRIO Philippe	à	M. SALTZMANN Michel
Mme BOULANGER Annie	à	Mme VINCENT Marie
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
M. GILET Dominique	à	M. BAUDONNEL David

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, adjoint au Maire, fait part au Conseil Municipal de la demande de la Trésorerie d'accepter l'admission en non-valeur de la somme de 22 € pour des activités périscolaires impayées, la famille ayant quitté RAON L'ÉTAPE.

L'Assemblée délibérante est unanime à décider de cette admission en non-valeur.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,